

CONTRAT DE LOCATION GITE

Entre les soussignés

Mr et Mme LAPOTRE Gérard
demeurant au Pré Carré MERIADEC 56400 PLUMERGAT
N° de téléphone 02 97 57 84 52

et Mr et Mme

Demeurant :

N° de téléphone ...

Désignation

La location porte sur un gîte meublé de 110 m2 deux chambres une salle d'eau une salle de bains deux WC cuisine équipée cellier lave-linge sèche-linge – terrasse – espace vert parking à l'intérieur de la propriété

L'accès à la piscine intérieure est inclus – les horaires d'ouverture de la piscine : 8H-22H - **les enfants mineurs sont placés sous la surveillance exclusive et la responsabilité de leurs parents** – l'utilisation du sauna et du hammam avec supplément de 10 € par personne et par séance, est interdite aux enfants mineurs.

La location est prévu pouradultes etenfants

Au cas où le nombre serait dépassé, un supplément sera facturé au jour ou par nuit supplémentaire :15€.....euros par enfant et25€.....par adulte.

Les animaux ne sont pas tolérés

Durée

La location commencera leà partir de**17 heures** pour se terminer leavant**12 heures**

Le loyer

Le montant de la location est de Euros charges comprises – **lits faits à l'arrivée – prestation ménage incluse – linge de toilette et de cuisine inclus**

Un acompte représentant le 1/3 du prix de la location est versé dès la réservation soit € 1/3 un mois avant soit leet le dernier tiers à l'arrivée.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception aux propriétaires.

En cas d'annulation avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte reste acquis aux propriétaires. Ceux-ci pourront demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24H qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et les propriétaires peuvent disposer de leur gîte. L'acompte reste également acquis aux propriétaires qui demanderont le solde de la location.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis aux propriétaires. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation par les propriétaires : les propriétaires reversent l'intégralité des sommes versées.

Arrivée : le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée dans le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée le locataire doit prévenir les propriétaires

Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie sera levé le jour de la prise de la possession des lieux d'un montant de **500 euros**

Il sera restitué le jour du départ ou au plus tard dans les 10 jours.

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le locataire.

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie.

Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement.

En cas de non-règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent

Taxe de séjour

La taxe de séjour est comprise dans le prix de la location

Etat des lieux-inventaire

Un état des lieux et un inventaire seront établis contradictoirement à l'arrivée et à la sortie du locataire.

Les conditions générales

Le locataire s'engage :

1. à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur ;
2. à ne pas sous louer le logement ;
3. à user paisiblement des lieux ;
4. à s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, les dégâts des eaux.

Fait à ...Mériadec 56400 PLUMERGAT, le

Signature du locataire :
(précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Signature du loueur :